

**École maternelle publique
Elsa Triolet
26260 Saint Donat sur l'Herbasse**

Protocole sanitaire d'accueil des élèves de l'école septembre 2021

Principes généraux

L'aspect sanitaire prime sur tous les autres aspects. Ce présent document a été réalisé en collaboration avec la commune et conformément aux dispositions du protocole sanitaire des écoles de JUILLET 2021 publié par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des sports et actuellement en vigueur.

Les conditions posées par le protocole sont les suivantes :

- La doctrine d'accueil comporte quatre niveaux (voir infographie). Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.

Nous sommes actuellement en niveau 2 / niveau jaune (accueil en présentiel de tous les élèves) qui prévoit les dispositions suivantes :

- les mesures renforcées d'aération et de lavage des mains sont maintenues,
- le port du masque est obligatoire en intérieur pour les personnels mais pas en extérieur. Le port du masque est proscrit pour les élèves de maternelle, sauf avis médical contraire.
- la limitation du brassage des élèves par niveau est obligatoire,
- la désinfection des surfaces les plus fréquemment touchés plusieurs fois par jours et des tables du réfectoire après chaque service est obligatoire,
- les activités physiques et sportives se déroulent en principe à l'extérieur. Toutefois, lorsque la pratique a lieu en intérieur, elle se fait dans le respect d'une distanciation adaptée à l'activité. Les sports de contact ne sont pas autorisés.
- il est prévu la fermeture de la classe dès le 1^{er} cas positif.

Accueil

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour à l'école.

Ils s'engagent notamment à ne pas mettre leur enfant en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19.

Ils sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ à l'école. Si celle-ci est supérieure à 38°, l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Le lavage des mains des enfants doit être fait avant le départ pour l'école.

Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans les locaux, sauf pour les parents des enfants nés en 2017 rentrant en Petite Section, et uniquement pour la première semaine de rentrée (port du masque, nettoyage des mains et distanciation d'au moins un mètre obligatoire)

Il leur est demandé d'être ponctuel et de respecter les horaires.

Horaires de l'école

Les horaires d'entrées et de sorties sont 8h20/11h30 et 13h20/16h30 pour toutes les classes.

Les entrées et les sorties se feront par la cour de récréation, sauf pour l'accueil des enfants de Petite Section qui reviennent dormir à l'école et pour les sorties de la classe de Julia BARD (PS/MS). L'accueil se fera par le parvis, où une ATSEM prendra en charge l'élève.

La classe de Julia BARD sortira par le parvis, toutes les autres classes sortent par la cour.

	Entrée 8h20	Entrée 13h20	Sorties 11h30 et 16h30
Classe de Carole BELLERI	Par la cour	Par le parvis	Par la cour
Classe de Julia BARD	Par la cour	Par le parvis pour les PS Par la cour pour les MS	Par le parvis
Les autres classes	Par la cour	Par la cour	Par la cour

Des sens de circulation vont être balisés afin d'éviter les croisements.

- ligne orange pour la classe de Philippe BEAUME et Fabienne PELLEGRINI
- ligne bleue pour la classe de Catherine BARRET et de Fabienne PELLEGRINI
- ligne jaune pour les classes de Carole BELLERI et de Julia BARD
- ligne blanche pour la classe de Nathalie Gaborit

Les classes

Les salles de classe seront aérées toutes les 90 minutes, et seront nettoyées et désinfectées tous les jours.

Le lavage des mains reste appliqué selon la fréquence définie par le protocole sanitaire, à savoir

- à l'arrivée à l'école
- avant et après chaque repas
- avant et après chaque récréation
- après être allé aux toilettes
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Au sein de la classe, l'accès aux jeux collectifs et au matériel commun est autorisé.

Les récréations

Deux récréations sont organisées le matin et l'après-midi afin de limiter le nombre d'élèves présents dans la cour. Deux classes, puis trois classes.

Garderie municipale et restauration scolaire

Une garderie organisée par la municipalité reçoit les enfants de 7h15 à 8h20, et de 16h30 à 18h30.

Une restauration scolaire est organisée de 11h20 à 13h20.

Deux services de restauration sont organisés. Les enfants mangent par classe.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Pour le mode de réservation, il est demandé aux familles d'inscrire son enfant sur le portail citoyen ou de prévenir le bureau des affaires scolaires une semaine à l'avance afin d'ajuster les personnels d'encadrement si besoin.

Cas suspect

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un élève, celui-ci sera isolé immédiatement dans le bureau du directeur en attendant le retour chez ses parents ou une prise en charge médicale.

Les parents seront appelés pour venir récupérer leur enfant sans délai, en respectant les gestes barrière . Ces derniers devront alors consulter leur médecin traitant.

Le nettoyage approfondi de la pièce où aura été isolé l'enfant sera effectué après un temps de latence de quelques heures.

Si un cas de Covid19 est avéré, chez un enfant ou un adulte, l'ensemble des familles sera averti par mail.

Le médecin scolaire reste l'interlocuteur des familles pour les conseiller, si besoin.

Dr Maurizio CURRENTI

cms26-saintvallier@ac-grenoble.fr

secrétariat : 04 75 82 35 68

En cas d'inquiétude, la psychologue scolaire peut être joignable au 04 75 07 02 41.